



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 25 Représentés : 04</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 27 juin 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 10 juillet 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, M. Joseph SCATIGNO ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM.</p>
--	--

Délibération n°12

Rapporteur : Mme Agnès CHEVALIER-GACHET

Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Polonez d'Ugine

Le 25 septembre 2023 aura lieu la Commémoration du Centenaire de l'Emigration ouvrière Polonaise en France. Un hommage sera rendu aux femmes et aux hommes venus, il y a 100 ans, pour aider la France à se reconstruire.

Environ 150 communes sont concernées par le projet, dont Ugine qui a connu une forte immigration polonaise après la guerre. A ce titre l'association Polonez d'Ugine participera à cette commémoration.

Dans chaque commune participante sera planté un arbre polonais, symbole des racines polonaises plongées dans la terre française.

Une participation est demandée à chaque association pour aider à financer de projet.

Aussi, il convient d'aider l'association pour le financement engagé.

Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Polonez de 1 000 €.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000€ à l'association Polonez d'Ugine.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230703-20230703_DE12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023

Publication : 10/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire